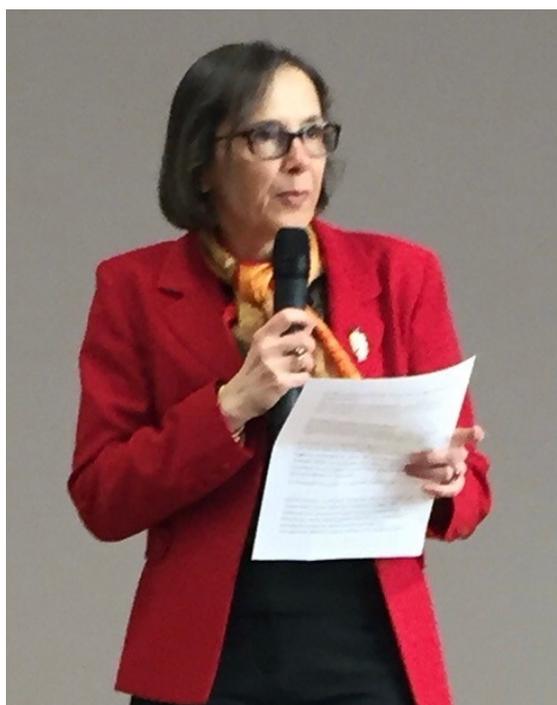


## Des rentrées scolaires francs-bourgeoises pas comme les autres...

### 1<sup>ère</sup> partie : Autres temps, autres usages !

- **Septembre 2021 : l'organigramme offre une grande nouveauté pour les élèves !**

Pour la première fois depuis la fondation de l'école en 1843, faisant suite à 19 prédécesseurs, le chef d'établissement coordinateur des Francs-Bourgeois-La Salle est une femme.



La Tutelle des Frères des Ecoles Chrétiennes fait preuve, une fois de plus, d'un audacieux réalisme : comme toujours depuis Jean-Baptiste de La Salle, il s'agit d'être en adéquation avec l'époque. Aujourd'hui, pourquoi une femme qui répond à tous les critères attendus ne pourrait-elle pas être à la tête d'un vaste ensemble scolaire ?

Succédant à Monsieur Frédéric Moureaux, Madame Christine Jeancolas, qui assumait auparavant la direction du collège La Salle-L'Aigle-Grenoble, va désormais avoir la responsabilité de plus de 2000 élèves, et d'environ 180 professeurs et éducateurs.

Commencés à l'été 2021, des travaux importants concernant la démolition du bâtiment C, suivie de la construction d'un autre plus aux normes, ne vont pas simplifier sa tâche, mais Madame Jeancolas a accepté courageusement sa nouvelle mission en connaissance de cause et avec le même sens du service que ses 19 prédécesseurs.

Nul doute que la communauté éducative de l'établissement va lui apporter tout son concours pour le bon déroulement de ce lourd challenge.

Si cette rentrée scolaire 2021, la 178<sup>ème</sup>, offre une indéniable particularité, elle n'est pas la seule à marquer l'histoire de notre école, comme le prouvent les archives.

▪ **Le 3 octobre 1904 : rentrée scolaire avec un 1er directeur laïque non religieux**

La cruelle loi Combes du 7 juillet 1904 oblige les religieux à des abandons déchirants pour tous. A l'école, le directeur a anticipé : le 4 avril, à l'occasion de la distribution des récompenses semestrielles, le Très Cher Frère Argymir a présenté aux familles réunies, le directeur laïque qui va prendre en main les intérêts de l'école afin d'en sauvegarder l'existence.



M. Francis Meunier, le nouveau directeur, homme de haute valeur, dont le fils est élève à l'école, est licencié ès-lettres, officier d'instruction publique, ancien examinateur au Pensionnat de Passy, à l'École Sainte-Genève et aux Francs-Bourgeois même depuis plusieurs années ;

Malgré les inquiétudes et les perplexités des temps derniers, la rentrée des classes s'effectue comme de coutume.

Le 3 octobre, Monsieur Francis Meunier prend possession de son poste, se sachant secondé par le Pro-directeur, le Frère Amédée-Joseph. Il tranquillise les élèves, les assurant que rien ne sera changé à l'esprit de la maison.

Quelques-uns, indécis et craintifs, ont fui devant l'orage, qui n'est encore qu'à l'horizon, et sont allés chercher un abri ailleurs ; les nouveaux, plus vaillants, sont venus aussi nombreux que par le

passé demander à l'école des Francs-Bourgeois la forte instruction et l'éducation chrétienne qu'on y donne depuis 60 ans avec succès.

Donc la rentrée est excellente. Le soleil joyeux sourit aux arrivants.

523 élèves sont présents et se répartissent de la manière suivante : 295 demi-pensionnaires ; 228 externes.

On compte 45 professeurs dont 30 frères : la congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes n'est pas encore interdite d'enseignement.

▪ **Le 2 octobre 1905 : rentrée des classes sans « les Frères »**

Ce n'est pas sans une certaine émotion et une curiosité bien légitime, que les élèves rentrent à l'école l'année suivante.

C'est la première rentrée scolaire sans les Frères en habit : le décret tant redouté a paru au journal officiel le 11 juillet 1905. Les Frères doivent partir des Francs-Bourgeois.

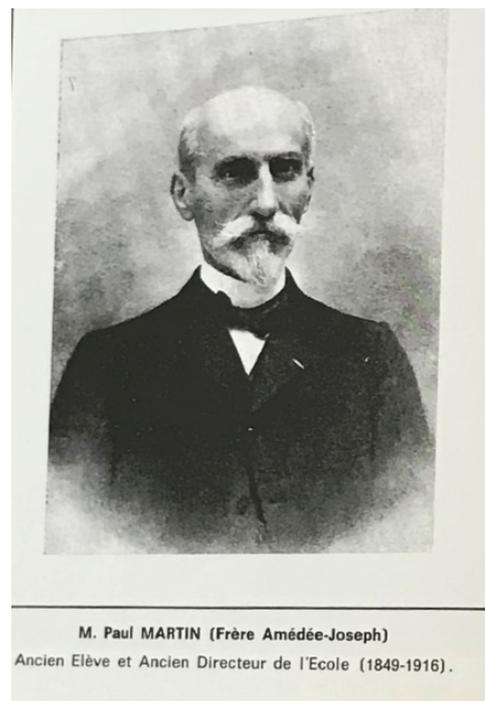
Le 1<sup>er</sup> septembre, date fixée par le décret pour l'expulsion, le commissaire de police est venu constater le départ des « congréganistes » et perquisitionner dans leurs cellules.

En fait, pour les Frères, trois solutions. Certains s'exilent à l'étranger pour poursuivre leur apostolat. D'autres, les plus jeunes notamment, déliés de leurs vœux par les Supérieurs, retournent dans le « monde ». Un certain nombre, toutefois, restent dans l'Ecole, moyennant une sécularisation officielle, situation très difficile : ils sont contraints de quitter toutes les apparences d'adhésion à un ordre religieux pour poursuivre leur œuvre éducative et assurer la pérennité d'une institution à laquelle ils sont très attachés. C'est ce que font de jeunes Frères comme M. Arnaud (Frère Albert-de-Jésus), architecte diplômé, qui enseigne depuis 1902, ou de plus anciens dont Frère Lazare qui redevient M. Abadie. Dès lors Frère Anselme est M. Mermoz ; Frère Agée M. Descours ; Frère Auguste M. Mézard ; Frère Pierre M. Pagès ; Frère Nicolas M. Valentin ; Frère Renobert-Paul M. Paul Echinard ; Frère Alfred M. Brunel.



Frère Amédée-Joseph redevient M. Paul Martin ; il va prendre le titre de censeur, et en parfait accord avec M. Meunier, maintient toutes les traditions.

Personne ne s'y trompe dans la maison : le véritable chef, c'est M. Martin M. Meunier.



M. Paul MARTIN (Frère Amédée-Joseph)  
Ancien Elève et Ancien Directeur de l'Ecole (1849-1916).

Lorsque celui-ci décède le 8 février 1913, c'est tout naturellement Monsieur Paul Martin qui lui succède.

**Le 3 septembre 1940**, le régime de Vichy vote une loi qui abroge dans son intégralité la loi du 7 juillet 1904. Désormais, **les congrégations enseignantes peuvent revenir en France.** les Frères des Écoles chrétiennes peuvent reprendre leurs activités d'enseignement dans leurs établissements.

- **Septembre 1969 : l'influence de Vatican II**

A la différence de la rentrée 1905, ce n'est pas par contrainte de la loi que les Frères des Ecoles Chrétiennes abandonnent leur nom de Frère et leurs traditionnels robe noire et rabat blanc.

L'Institut suit les recommandations de Vatican II (1962-1965) qui convie les congrégations à s'adapter au monde moderne. Dans le mouvement de Vatican II, le Chapitre général des Frères de 1966-67 (pour la 1ère fois avec traduction simultanée) réorganise le gouvernement de l'Institut.

Les Frères sont désormais plus libres de choisir leur habillement et leur nom. Mais alors comment manifester un signe d'appartenance ?

Des essais sont mis en oeuvre dans différentes régions du monde : insigne à la boutonnière : fec ou fsc (*Fratres Scholarum Christianarum*) avec une forme de croix ou d'étoile à 5 branches ; port d'une croix ; chemise noire ou bleue, avec un col blanc...Tous ces signes sont utilisés ici et là, mais aucun ne fait l'unanimité.

Directeur aux Fracs-Bourgeois depuis 1966, Frère Ambroise apparaît pour la première fois



« en civil » sur la photo de la rentrée 1969 et signe désormais ses articles dans le journal de l'école de son nom d'état civil : Frère Edmond Nayrolles.

Il porte au revers de son veston une croix distinctive.



Jusqu'à ce jour (2021), il demeure le dernier Frère Directeur des Fracs-Bourgeois.

- **Septembre 1992 : plus de Frère directeur mais un directeur non religieux, père de famille comme en 1904 !**

Pour la première fois, exception faite de l'intermède 1904-1913 lié aux lois anticléricales, la Tutelle confie à un laïc non religieux les destinées de l'école pour la conduire vers le XXIème siècle.



En arrivant aux Francs-Bourgeois, Monsieur Henry Bourbon succède à Frère Nayrolles et 13 autres Frères directeurs.

M. Henry Bourbon a été pendant 10 ans professeur, puis directeur des études dans les classes préparatoires de l'ECAM (école catholique des Arts et Métiers à Lyon) ; ensuite pendant 10 ans encore, il a assumé la direction des « Lazaristes », grand établissement polyvalent du réseau lasallien à Lyon.

Très attaché au projet d'éducation chrétienne hérité de Saint-Jean-Baptiste de La Salle, M. Bourbon va poursuivre, pendant tout son mandat jusqu'en juin 2000, avec une remarquable exigence personnelle, la nécessaire évolution au fil des années d'une tradition de plus d'un siècle et demi qui a fait le succès des Francs-Bourgeois.

Après lui, tous ceux, à qui la Tutelle a confié le destin de l'établissement, ont toujours eu à cœur de maintenir les principes de la pédagogie lasallienne.

**Ainsi la rentrée 2021 rue Saint-Antoine et à Béarn s'effectue-t-elle dans la sérénité d'une communauté éducative qui a connu déjà bien des expériences d'évolution et dont elle a toujours su tirer profit pour le service des élèves confiés à l'établissement.**